

# COMMUNE DE MONTRIOND

## **SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 JANVIER 2012 - 19H00**

### **COMPTE RENDU**

**Date de convocation :** 20 JANVIER 2012

**Présents :** M. LAGRANGE Georges - Mme FAVRE Annie - M. MUFFAT Michel (La Glière) - M. BRAIZE Alain - M. MUFFAT Michel (La Ranche) - M. GAILLARD Fabrice - Mme. DUMAS Claudine - Mme TSCHOFFEN Béatrice- Mme LANVERS Édith - M. PEERSMAN André - Mme. LAVERY Joséphine

**Absents et excusés :** - M. MUFFAT Roger Serge - M. PERSIN Franck - M. BREHIER Émile - M. RICCI Pierre

**Procurations :** M. BREHIER Émile à Mm à M. MUFFAT Michel (La Glière)  
M. RICCI Pierre à M. PEERSMAN André

**Président de séance :** M. LAGRANGE Georges  
**A été élu secrétaire de séance** Mme. LAVERY Joséphine

## **2 APPROBATION DERNIER COMPTE RENDU :**

Pas d'observation, le dernier compte rendu est adopté à l'unanimité.

## **3 COMPTE RENDU DES COMMISSIONS :**

### Bulletin municipal :

Le bulletin municipal, sera distribué la semaine prochaine.

### École :

Le déménagement de la classe est terminée et la salle informatique est opérationnelle.

### Maison de santé :

La C.C.V.A a rencontrée l'Agence Régionale de Santé, pour faire avancer le projet de maison médicale puri - disciplinaire, à Saint Jean d'Aulps.

### SIAC :

Le budget du SIAC va être voté lors de la prochaine séance.

Le conseil est invité à réfléchir sur les investissements, qui pourrait bénéficier d'aides dans le cadre du CDRA, ou du contrat politique montagne.

### Aménagement « chef – lieu » :

Le projet de réalisation d'un bâtiment , sur la dalle supérieure du parking souterrain, est en cours d'examen, par le diocèse.

### Eau, tranche 2 : « Le Cret aux Granges » :

L'appel d'offre sera ouvert cette semaine, pour un démarrage des travaux au printemps. Ces travaux concernent l'eau potable et l'eau pluviale.

### Algues du lac :

Le Conseil Municipal donne son accord, pour une opération d'arrachage des algues du lac, avec la société, pour un coût de 3 588,00 € TTC, avec l'aide des services techniques.

En parallèle la commission, poursuit sa réflexion globale sur les aménagements autour du lac.

## **URBANISME :**

### P.V.R :

Le Conseil Municipal, suite à sa délibération d, instituant la Participation Voirie et Réseaux, sur la zone de « l'Elé », adopte le montant de la participation financière dans le cadre d'un nouveau permis de construire.

### Dossier « PIAS » :

la Commune a adressée à ce dernier un courrier de mise en demeure, de se conformer, pour différents dossiers, aux règlements d'urbanisme et au respect du domaine public.

### Ferme au « Vernay Blanc » :

La commission agricole, a été sollicité par la commune de Morzine, pour un projet d'implantation, d'une ferme sur le secteur du « Vernay Blanc ».

## **COMPTABILITE :**

### Décision modificative :

Le Conseil Municipal, approuve la décision modificative suivante :

### **Section investissement :**

Augmentation crédits ouverts	Diminution crédits ouverts
Cpt 2313-ONA + 23 000,00 €	Cpt 2188-105: - 23 000,00 €
Cpt 2111 – 103 : + 87 125,00 €	Cpt 2313-49 : - 87 125,00 €
<b>TOTAL : + 110 125,00 €</b>	<b>TOTAL : - 110 125,00 €</b>

#### **Reversement au budget principal :**

Le conseil approuve le reversement de l'excédent du budget touristique, de 123 624,37 € au profit du budget principal.

#### **Embauche de saisonniers :**

Le conseil accepte la création de 3 posters de saisonniers, pour compléter l'équipe technique.

### **SALLE DU BARON :**

#### **Travaux :**

- ▲ Les travaux ont repris, avec la mise en route du chauffage. Le nouveau planning est respecté, pour une livraison de la salle fin avril et une mise en exploitation début juillet.

#### **Monte charge :**

Le Conseil valide l'offre de la société « Jean Léon », pour un montant de 30 250 €

#### **Tarif de location et règlement:**

Le conseil prend connaissance des propositions de la commission, et décide de sursoie au vote, jusqu'au prochain conseil, mais arrête les grandes lignes directrices.

#### **Création de poste :**

le Conseil Municipal, décide de lancer le recrutement d'un agent à temps plein, annualisé, en charge de la gestion de la salle polyvalente et de ses annexes, poste à pourvoir pour juin 2012.

#### **Base de loisir :**

La consultation est en cours, avec un démarrage des travaux prévu au printemps 2012.

## TARIF EAU 2012

### Prix de l'eau 2012 :

Le Conseil Municipal adopte les tarifs d'eau 2012, qui seront facturés en 2013. Il est précisé,.

<b>PRESTATIONS</b>	<b>EAU POTABLE</b>	<b>ASSAINISSEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
<b>COMMUNE</b>			
Abonnement	89,00 €	45,00 €	<b>134,00 €</b>
M3	0,57 €	0,65 €	<b>1,22 €</b>
<b>SIVOM</b>			
Abonnement		55,00 €	<b>55,00 €</b>
M3		0,80 €	<b>0,80 €</b>
Redevance Pollution		0,19 €	<b>0,19 €</b>
Redevance modernisation	0,13 €		<b>0,13 €</b>
M3			
<b>TOTAL</b>			
Abonnement	<b>89,00 €</b>	<b>100,00 €</b>	<b>189,00 €</b>
M3	<b>0,70 €</b>	<b>1,64 €</b>	<b>2,34 €</b>

(prix hors TVA)

### Droit de branchement :

Le conseil adopte les nouveaux tarifs des droits de branchement :

Branchement réseau eau potable : 1 321,00 € HT

Branchement réseau eau usée 3 172,00 € HT

Ces tarifs seront indexés chaque années sur l'indice INSEE.

## INTERCOMMUNALITE :

Le projet de future intercommunalité, reste toujours en discussion. Plusieurs rencontres sont prévues dans ce cadre dans les prochaines semaines, afin d'avancer le dossier.

## TRAVAUX

### Aménagement zone du pré :

Le conseil accepte de lancer une étude pour examiner l'aménagement de l'ensemble de la zone, suite aux travaux de la gendarmerie, pour un montant de 4 305,60 € TTC.

### Travaux école primaire :

Le conseil valide le choix de l'architecte, pour les travaux de réhabilitation du bâtiment de l'école primaire, pour un montant de 2 631,20 € TTC.

Eau tranche 2014 :

Le Conseil Municipal donne son accord pour lancer l'étude, pour la tranche 2014 des travaux de l'eau.

**DIVERS :**

Convention agence postale :

Le Conseil Municipal donne son accord, pour le renouvellement de la convention, avec la poste, concernant la gestion de l'agence postale communale.

Festival « Rock en scène » :

Le Conseil Municipal donne son accord, pour le déroulement du concert sur notre commune, au « Lindarets » en mars.

La séance est levée à 23 h 45